



Handwritten signature

*Acc 10.1.1
10*

Municipalité de Lac-Supérieur, le 14 juillet 2010

Chers résidents du lac Supérieur

En date du 7 juillet, différents intervenants de la Sûreté du Québec, dont le Capitaine Lafrenière, le coordonnateur provincial en matière de sécurité des réseaux de transport, le sergent Drolet, ainsi que les agents St-Pierre et Rhéaume se sont déplacés pour venir rencontrer madame Saint-Laurent, monsieur Roussel, tous deux conseillers municipales, la direction générale et moi-même afin de faire progresser le dossier quant à l'utilisation des embarcations à moteur sur votre lac, mais surtout le respect du 10 km/heure statué par la loi sur la marine marchande du gouvernement du Canada.

Différentes stratégies ont été étudiées afin d'assurer la sécurité sur le plan d'eau, vous n'avez qu'à vous rappeler le villégiateur lutté par une embarcation devant l'Auberge le Caribou. Il serait bien regrettable qu'un accident de ce type se reproduise encore cette année, fort heureusement, la personne s'en est sortie indemne. Les membres du présent conseil sont inquiets du fait que les baigneurs doivent se rendre plus au large pour y nager du fait que le pourtour de votre lac soit infesté par le myriophylle dans lequel il est impossible de nager.

Aussi, selon les témoignages de l'ensemble de la population et à la lumière des démarches déjà entamées, il est clair pour le conseil actuel que la majorité des résidents du lac souhaitent le retrait total des embarcations. Différentes étapes restent à compléter dans ce dossier, ce sur quoi Transport Canada tranchera lors du dépôt de la requête.

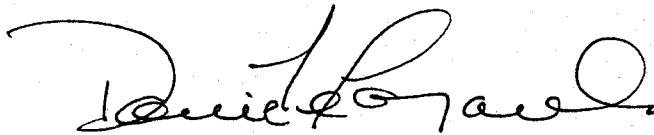
Nous estimons qu'il est bien déplorable que tous les efforts de sauvegarde de votre plan d'eau, comme le reboisement de la bande riveraine, l'utilisation de savon non phosphaté, l'implantation de charançons au coût de plus de 200,000.00\$, la mise à niveau des installations septiques et autres gestes dits verts que l'impact de ces décisions soient atténué par certaines pratiques nautiques.

Vous n'êtes pas sans savoir que votre lac a eu un épisode d'algues bleues à l'été 2009 que ce problème risque d'être récurrent d'année en année si les comportements inadéquats se poursuivent, vous trouverez à cet effet de l'information en annexe et vous invite à prendre cet avertissement au sérieux. Il en va de la valeur de votre propriété et surtout du lègue que vous laisserez aux générations futures.

Je pense que nous devons nous responsabiliser quant aux gestes que nous posons. Le choix d'aujourd'hui, la planète nous le démontre, est l'erreur de demain. Je souhaite que pour l'ensemble de nos résidents, pour la survie de votre magnifique lac, pour vos enfants et petits-enfants vous ferez la réflexion qui s'impose et les choix qui s'y rattachent.

Le conseil établi présentement un plan d'action pour la saison 2010 conjointement avec différents intervenants, soyez assurés que votre lac nous tient à cœur et que nous mettrons les efforts qui s'imposent

Je vous prie d'agréer, chers résidents, mes meilleures salutations.



Votre maire, *Danièle Lagarde*
819.681.3370 poste 1506

<http://www.alguesbleuvert.gouv.qc.ca/fr/index.asp>;

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2008/08-290-02W.pdf>



Sûreté du Québec
MRC des Laurentides Poste principal
1155 route 329 Nord
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec)
J8C 2Z8

Sainte-Agathe-des-Monts, le 7 juillet 2010

Madame, monsieur,

Le 7 juillet dernier j'ai rencontré le conseil municipal de Lac Supérieur en regard notamment avec la situation qui prévaut sur le lac Supérieur relativement à la conduite des embarcations motorisées.

Le mandat de la Sûreté du Québec étant d'assurer la sécurité et le respect des lois et des règlements sur l'ensemble du territoire, incluant les plans d'eau, je tiens à vous informer que nos patrouilleurs seront présents au cours de la saison 2010 afin d'informer les plaisanciers sur les règles de navigation et d'intervenir au besoin si la réglementation n'est pas respectée.

Comme nous desservons 18 municipalités dans la MRC des Laurentides, nous ne pourrons assurer une présence permanente sur ce seul lac, mais puisque la situation est différente ici, nous accorderons une attention particulière à ce plan d'eau.

Je sollicite donc la collaboration de tous et toutes et je vous assure de l'intérêt de la Sûreté du Québec afin que vous puissiez profiter pleinement et de façon sécuritaire de votre magnifique lac.

Je souhaite à tous un bel été, en paix et en sécurité!

Capitaine Gilbert Lafrenière
Directeur,
Sûreté du Québec, MRC des Laurentides
Tel: 819-326-3131